



## Compétition Benjamins-Minimes des Hauts-de-Seine Saison 2017/2018 - Plaquelette

### 4<sup>ème</sup> étape du circuit Benjamins-Minimes

Le week-end du 2 et 3 juin 2018

*Compétition accueillie par le club de Suresnes au :*

Gymnase Aubry,  
21 Avenue Alexandre Maistrasse,  
92500 Rueil-Malmaison

*Numéro d'autorisation:* 1703785

*Catégories :* Poussin, Benjamin et Minime  
Les poussins ne sont pas autorisés à jouer en minime. Les "bons" poussins peuvent s'inscrire en benjamin sous conditions.  
Les benjamins peuvent s'inscrire en minime sous conditions (Se référer au règlement des CBMHS en vigueur sur le site du COMITE 92).

*Tableaux :* Simple homme et Simple dame  
Répartition en groupe de niveau Benjamin ou Minime en fonction du nombre d'inscrits et du CPPH à la date limite d'inscription.

*Arbitrage :* Auto-arbitrage

*Horaires:* Samedi de 13h à 19h30  
Dimanche de 8h30 à 16h30  
Chaque tableau se déroulera sur une seule journée

*Inscriptions :* PAR LE RESPONSABLE JEUNE DU CLUB et par email  
uniquement: [secretariat92@gmail.com](mailto:secretariat92@gmail.com)

**Date limite d'inscription: Mercredi 16 mai**  
Date du tirage au sort: Dimanche 20 mai

*Juge-arbitre :* Le Pennec Guillaume

*Renseignements :* Léa par mail ou  
tél : 06.58.32.36.87

*Participation :* 9 euros

*Récompenses :* Lots

*Une buvette avec restauration légère sera tenue sur place*

Rappels:

1. Les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un délégué majeur nommé par leur club et présent pendant la durée de la compétition. Le juge arbitre pourra interdire la compétition aux joueurs se présentant sans délégué à la compétition.
2. Conduite à tenir en cas de forfait : Vous devez prévenir au plus vite le responsable de la journée ([secretariat92@gmail.com](mailto:secretariat92@gmail.com)) et le Juge-Arbitre de la compétition (coordonnées sur la convocation) en précisant la personne, le club et la compétition.  
En cas de forfait non justifié et non communiqué avant la compétition, une sanction sera appliquée (voir règlement). Les certificats médicaux ou autres justificatifs sont à envoyer dans les 3 jours suivant la compétition à la ligue Ile-de-France de Badminton - 64 rue du Couédic - 75014 PARIS.